

## Comment obtenir sa Carte Génération # Hauts de France ?



*La carte Génération Hauts de France sera votre carte d'accès au Restaurant scolaire du Lycée Guy Mollet que vous devrez alimenter.*

Les jeunes lycéens des Hauts-de-France peuvent commander leur carte Génération #HDF sur la plateforme dédiée.

Avec cette carte, la Région les accompagne tout au long de leur parcours scolaire. Personnelle et gratuite, elle leur permet de bénéficier d'aides pour l'acquisition des manuels scolaires et d'équipements professionnels nécessaires à leur scolarité ou à leur apprentissage.

Pour bénéficier de ces avantages et recevoir leur carte, les jeunes doivent impérativement en faire la demande **dès que possible** (début juillet), sur la plateforme dédiée à l'adresse suivante :

<https://cartegeneration.hautsdefrance.fr> ou sur l'application mobile : Génération #HDF

Après validation de leur demande par leur établissement scolaire, les jeunes reçoivent la carte directement à domicile.

## Les avantages de la Carte Génération #HDF

Pour les lycéens des filières générales, technologiques et professionnelles :

100 euros pour la première année

55 euros les années suivantes.

Pour les apprentis :

200 euros à leur entrée en première année de cycle de formation.

Les détenteurs de la carte bénéficient également d'un accès privilégié aux Bons plans Génération #HDF. La Région leur permet de gagner des places gratuites pour des spectacles, des concerts, des films, des manifestations sportives, etc.

## **Carte Génération #HDF : mode d'emploi**

Les lycéens peuvent utiliser les aides accordées auprès d'un large choix de commerçants et associations partenaires de la Région dès la validation ou revalidation de la carte et jusqu'au 30 avril 2023. Les apprentis en première année de formation peuvent les utiliser dans les six mois à compter de la validation ou revalidation de la carte.

**En cas de perte**, le bénéficiaire pourra faire une déclaration dans son espace personnel sur le site Génération Hauts-de-France en participant à hauteur de 5 euros à la fabrication d'une nouvelle carte.